



Le Piscopien

Joyeux Noël
et
Bonne année

N° 91
Décembre 2008





Une année s'achève, une autre recommence ; c'est avec plaisir que je vous présente mes meilleurs vœux et ceux du conseil municipal : Vœux de santé et joies familiales !

Noël doit être pour chacun de nous un jour heureux, et si il y a des moments où tout nous trahit, ou la vie semble nous tourner le dos, il faut savoir garder espoir, ne pas perdre confiance, et la vie nous sourira demain.

Cette année 2008 a été riche d'évènements majeurs, surmontons les moments difficiles et mettons toute notre énergie au service de 2009.

Vœux pour notre village qui demeure le site où il fait bon vivre et vœux pour la France avec du travail pour tous.

*Bonne et heureuse
année 2009 !*

Christian Lagier

Sommaire

Environnement :	p. 4 - 5
Animation :	p. 6 - 7
Culture :	p. 8
A noter :	p. 9
Informations :	p. 10 - 11





Communiqué de la Gendarmerie Nationale

La gendarmerie nous informe et nous vous transmettons copie du courrier de Mr le Chef d'Escadron, Commandant de compagnie du Groupement de Gendarmerie du Val d'Oise (Courrier reçu en mairie le 7 novembre)

« Monsieur le Maire,

Au travers de ce courrier, c'est en votre qualité d'acteur de la sécurité publique que je m'adresse à vous afin que vous puissiez sensibiliser les habitants de votre commune sur deux phénomènes majeurs des mois écoulés, tant sur le Val d'Oise que les départements limitrophes à savoir les vols de véhicules selon la méthode « Home Jacking » et les cambriolages

● Home Jacking

De l'analyse effectuée par les services de gendarmerie, il ressort que certaines

précautions d'usage pourraient utilement être prises afin de limiter ces exactions. Je me propose de vous les exposer afin que vous puissiez être un relais de ces mesures de vigilance :

- Lorsque cela est possible, ne pas stationner de véhicule, souvent haut de gamme, devant le domicile dans la rue ou devant le garage ;

- Eviter de laisser dans la pièce constituant l'entrée de la demeure les documents administratifs de l'automobile, les moyens de paiement de la famille, les pièces d'identité, les téléphones portables, les clés des véhicules et de l'habitation.

● Cambriolage

Lors de la constatation d'un cambriolage, il est primordial d'éviter d'entreprendre tout nettoyage ou inventaire de l'habitat visité. En effet, par une intervention trop prompte du propriétaire, les lieux se

retrouvent définitivement pollués au sens de la police scientifique

Aussi, la première mesure à prendre est de prévenir le service de gendarmerie compétent (17) et de préserver intact le lieu de commission des faits. Cette mesure mise en œuvre par tous, permettra aux enquêteurs d'étayer leurs constatations par des opérations de police technique fiables et facilitant la manifestation de la vérité.

En vous remerciant par avance de votre intervention par le moyen que vous jugerez le plus approprié, qui doit concourir à une plus grande sécurité pour tous »

En suivant ces conseils nous nous protégeons tous et ne laisserons pas libre cours à ces méthodes

Déclaration Préalable

Définition

La déclaration préalable est un document administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Ce document est obligatoire pour les travaux de faible importance.

Travaux concernés

- Une déclaration préalable doit être déposée avant d'édifier toute :
- Construction nouvelle créant une surface hors oeuvre brute (SHOB) supérieure à 2m² et inférieure ou égale à 20m²,
- Agrandissement d'une construction entraînant la création d'une SHOB supérieure à 2m² et inférieure ou égale à 20m²,
- Transformation de plus de 10m² de SHOB en surface hors oeuvre nette (SHON),
- Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- Changement de destination d'un bâtiment (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation). Cette formalité s'impose même si le changement de destination n'implique pas de travaux.

Tous les formulaires sont disponibles en Mairie ou sur le site www.urbanisme.equipement.gouv.fr

Formulaire et pièces à transmettre en Mairie en 5 exemplaires.



Fête Nationale

Nos festivités pour la fête nationale se sont déroulées cette année le samedi 12 juillet aux Blés Murs

Notre salle avait été décorée avec beaucoup de goût, bien sûr à nos couleurs patriotiques.

Un apéritif et ses amuses bouches accueillait les convives très nombreux à cette occasion.

Il a été suivi d'un buffet campagnard où les salades fraîches de saison préparées par les soins de nos merveilleuses cuisinières, taquinaient le saumon qui n'a pas résisté aux palais gourmands tout comme les gigots....

Puis la ronde des fromages a fait une entrée remarquée, accompagnée des plaisirs des vignobles, bien entendu, consommés avec modération ! (comme il se doit...)

Les enfants en profitaient de toutes parts, car la météo nous ayant octroyée ses grâces, les jeux d'extérieur

pouvaient être au rendez-vous.

Certes, nous approchions de 23 h, il était temps de se servir en tartelettes aux framboises, un doux moment de fraîcheur avec le clou de la soirée.

C'est sur notre espace sportif attendant à la salle que nous attendait la surprise. Et surprise il y eut, car dès les premières détonations notre ciel s'est trouvé parsemé de magnifiques couleurs et d'éclats d'or, sans aucun temps d'arrêt. Bravo aux artificiers, car nous avons retrouvé le plaisir de la contemplation...

Notre petite commune peut être fière, elle a tout d'une grande.

C'est dans cette bonne humeur que nos animateurs nous ont entraînés sur les airs des années 80, les jambes se sont déliées au son du madison, elles ont glissé sur le musette, se sont exprimées dans toutes les danses... Le champagne coulait dans les flûtes, il accompagnait les buveurs de café qui avaient bien besoin de se réhydrater entre les danses.



La soirée s'est tout doucement éteinte tard dans la nuit. Nous n'avons rencontré que des sourires sur les visages reflétant la joie de tous.

Alors l'année prochaine, que vous soyez seul, en famille ou avec des amis, Partageons ces moments ensemble.

Tour de France féminin

Du 10 au 17 août 2008 s'est déroulée « la Route de France » féminine dont la 4ème étape passait par notre village.

4e Etape : Fontainebleau - Argenteuil

La 4ème étape de la Route de France emmenait les concurrentes de Fontainebleau à Argenteuil sur 138,5km. La lituanienne Urte Juodvalkyte s'est imposée en solitaire au terme d'une chevauchée d'une centaine de kilomètres.

Pas menaçante au classement général, le peloton lui a laissé jusqu'à 7 minutes d'avance.

Elle a finalement remporté l'étape avec 3'31" d'avance sur le peloton réglé par l'italienne Giorgia Bronzini. Luise Keller reste leader de la course.

Résultat de l'étape

- 1) **Urte Juodvalkyte** (Ltu) USC Chirio Forno d'Asolo 3.47.32 (36.552 km/h)
- 2) **Giorgia Bronzini** (Ita) Cycling Team TitanedilFrezza Acca Due O 3.31
- 3) **Martina Corazza** (Ita) Gauss RDZ Ornu



Trophée de France des jeunes cyclistes

Cette année encore, un petit Piscopien, **Maxime VIENNE**, faisait partie de l'équipe **ILE DE FRANCE**, rassemblant 12 jeunes filles et garçons de 9 à 14 ans. La compétition s'est déroulée à **MORZINE** les **22, 23 et 24 août**, débutant le vendredi avec les épreuves de vitesse, le cyclo cross le samedi et un QCM et à l'issue de ces trois épreuves, notre région était en tête.

L'épreuve sur route du dimanche matin, qui empruntait un circuit où le tour de France était passé quelques semaines plus tôt, nous a été malchanceuse, une chute d'un de nos minimes, heureusement sans gravité, nous a fait redescendre à la 3ème place derrière MIDI PYRENEES et RHONE ALPES.

Le cyclisme reste une activité sportive peu développée chez les jeunes enfants, seulement 3 clubs dans le Val d'Oise possèdent une école pour les accueillir. (Argenteuil, Saint Leu et le Plessis Bouchard).

TOUTES NOS FELICITATIONS A CES JEUNES CYCLISTES, et tout particulièrement à notre petit Piscopien, et ce n'est pas le tour de France féminin qui passera par notre village, mais notre village qui se déplacera pour te féliciter



C.C.A.S.

Cette année, le voyage organisé par notre bureau communal du C.C.A.S. au profit des anciens et des plus jeunes de notre Commune a eu lieu le dimanche 14 septembre 2008
Et avait pour objet

Croisière à Paris



Le matin nous avons pu assister à une séance d'une heure à la **Géode** située à la **cité des Sciences et de l'Industrie**.

Puis **déjeuner** dans un restaurant à proximité du lieu d'amarrage du bateau.



L'après-midi, le soleil nous a accompagné tout au long de la **croisière promenade sur le canal Saint Martin et la Seine du Parc de la Villette au pied du Musée d'Orsay**. Une croisière unique à Paris qui associe les plus beaux monuments des bords de Seine et l'atmosphère magique du canal Saint Martin.

Une magnifique journée que nul ne regrette, avec de très beaux souvenirs où la marche a eu raison des marches.....

Halloween à Piscop

En ce début de soirée du 24 octobre, les petits monstres de notre école ont envahi les rues du centre de Piscop et ont peut-être troublé votre quiétude et votre tranquillité...

Les portes se sont ouvertes et les bonbons ont été généreusement donnés, heureusement sinon vous risquiez un voire plusieurs sorts !

Au fil des années de plus en plus de maisons sont décorées, et il a été difficile de choisir la plus ... horriblement réussie !

Merci de votre participation qui garantit à nos petits piscopiens de précieux souvenirs d'enfance.



Noël des enfants de l'École Jacques Prévert

« Lutine fait son Noël »

Cette année le spectacle de Noël se déroulera le **samedi 13 décembre** à la salle des **Blés Mûrs à 10 heures**, avec la participation de la compagnie **remue-ménage** qui nous avait déjà assuré d'un remarquable spectacle l'année dernière, très apprécié de nos enfants. Cette fois elle viendra nous surprendre avec un autre personnage de sa composition, « lutine », qui nous emmènera dans la féerie de Noël. Comme chaque année, un livre sera remis en classe à chaque élève, soigneusement choisi par les équipes enseignante et municipale.

L'École de Piscop en Afrique »

En février, l'école Jacques Prévert et le comité des parents d'élèves, organisent une après-midi jeux pour nos enfants. Le samedi 7, on se réchauffera aux sons et à la chaleur de l'Afrique. Des jeux, des contes, des saveurs venues de là-bas animeront cet après-midi. Venez nombreux pour partager ces moments et ces rencontres.



La nouvelle école à Piscop

L'élaboration du projet de construction de la nouvelle école de Piscop suit son cours. Après l'étude du sol qui est apparue favorable à l'implantation du projet sur le terrain, et les accords de toutes les subventions, la municipalité va lancer prochainement les appels d'offres aux entreprises pour sa réalisation.

Nécessitant des compétences particulières pour sa réalisation, ce projet architectural intègre des spécificités pour le développement durable, tels que la géothermie, une couverture végétale et photovoltaïque ainsi qu'une ossature partielle en bois. Ce programme qui comporte des lieux d'apprentissage et d'échanges ainsi que des zones techniques, aux surfaces au-dessus des moyennes nationales, se dote également d'un patio central avec une fontaine. Les enfants pourront donc appliquer les règles d'hygiène telle que se laver les mains, mais en ayant un rapport avec l'eau différent.

C'est dans cette vision orientée résolument vers l'avenir, que la nouvelle école accueillera les enfants de Piscop.

Au vu des effectifs importants dans certains cycles (31 élèves en cycle I, 12 en cycle II, 29 en cycle III) et l'éventualité d'ouvrir une quatrième classe, le cabinet d'architecte a intégré suivant les directives de Monsieur Lagier et de son équipe, une nouvelle classe, en option dans le projet. La municipalité a d'ailleurs rencontré l'inspecteur de l'Education Nationale à ce sujet notamment, afin de rappeler les modalités d'ouverture. Il s'avère qu'il ne faudrait que 8 élèves supplémentaires. Une précision importante a été retenue lors de cet entretien. En cas d'effectifs additionnels en cours d'année scolaire, Monsieur l'Inspecteur accorderait son accord pour l'ouverture d'une classe supplémentaire et cela dès la rentrée au préalable. Cet accord permettrait d'éviter une surcharge des

classes par l'inscription d'élèves en cours d'année. Pour mettre en place ce dispositif il est nécessaire d'établir une liste d'inscription le plus tôt possible. Donc si vous avez des enfants scolarisables ou sur le point de l'être, n'attendez pas pour en informer votre mairie.

En attendant, il est prévu de faire les réserves et l'arrivée des réseaux, afin de faciliter le chantier et l'intégration de cette classe dans l'ensemble du projet. Afin de limiter les impacts environnementaux du projet, des matériaux naturels vont être utilisés (bois, végétalisation de toiture, zinc..)

Compte tenu du contexte énergétique et climatique actuels, nous souhaitons optimiser le bâtiment afin d'en limiter la consommation d'énergie.

Nous nous dirigeons vers la géothermie et par l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit.



"Au temps libre" Bibliothèque

Cher Lecteurs

Notre nouvelle disposition a séduit nos petits et grands lecteurs.

Un classement plus clair, des petits modules formant des coins plus intimes, avec toujours notre banquette moelleuse où il fait bon se poser....

Notre sélection de Noël remporte toujours un large succès. De l'album au roman, en passant par les travaux pratiques, nous sommes certaines que pendant les vacances, les enfants seront bien occupés.

Véronique se joint à moi pour vous souhaiter un très joyeux Noël entouré de ceux que vous aimez

Christiane Nys



HORAIRE Bibliothèque
Tous les mardis
De 16 h à 18 h 30



C.C.O.P.F

Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France (CCOPF)

Souhaitons la bienvenue à Madame FONTAINE, nouvelle directrice générale des services.



Repas

Le repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale à l'attention

des Anciens de la Commune

aura lieu le

DIMANCHE 14 DECEMBRE 2008



Recensement

LE RECENSEMENT! POUR DEVENIR CITOYEN



Nous vous rappelons que

le recensement militaire est obligatoire,

pour les garçons comme pour les filles, dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leur 16 ans.

Se faire Recenser donne des Droits :

Inscription sur les listes électorales.

- Appel de Préparation à la Défense (JAPD).
- Inscriptions aux examens et concours.
- Permis auto et moto.

Filles et Garçons âgés de 16 ans, de nationalité française, faites vous recenser à la mairie.

Pour ce faire, il suffit de se munir :

- d'une pièce d'identité ou tout document justifiant de la nationalité française,
- du livret de famille de ses parents ou à défaut d'un extrait d'acte de naissance,
- d'un justificatif de domicile.

INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE



OU ?

➢ Dans la commune du lieu de résidence.

QUAND ?

➢ Avant le 31 décembre.

PIECES A FOURNIR ?

➢ Photocopie carte d'identité,
➢ Photocopie justificatif de domicile.

Commémoration du 11 Novembre 2008

Le 11 novembre 1918 à 11 h, les clairons sonnent le cessez-le-feu, mettant un terme aux combats de la Première Guerre mondiale.

90 ans plus tard, il sonna également sur notre commune honorant le souvenir et la mémoire de tous les morts de la Grande Guerre.

Lecture fut faite du Message de M. Jean Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants. Nombreux, étaient présents les piscopiens à cette cérémonie de recueil et de rappel de notre Histoire.

A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été offert à la **Salle des Blés Mûrs**.

Monsieur le Maire a remis les Médailles d'honneurs régionales, départementales et communales à

Madame Andrée LE VOT
Madame Mauricette ROUSSEAU
Monsieur Bernard DE WAELE
Encore toutes nos félicitations



Comparaison des taux d'imposition

Petite information concernant les taux d'imposition de notre commune, comparés à ceux de notre département, et à la moyenne nationale

En pourcentage	Taux Commune De Piscop	Taux Moyens Communaux Val d'Oise	Taux Moyens Communaux nationaux
Taxe d'habitation	6,54	14,94	14,45
Taxe sur le foncier Bâti	6,19	19,1	18,53
Taxe sur le foncier non Bâti	36,92	57,52	44,20

(Année en cours)

Etat Civil

Félicitations aux mariés

Christophe BIENAIMÉ et **Marie-Vialata TUFLE**
le 5 Juillet 2008.

Michaël LEROY et **Sophie GUYOMARD**
le 23 Août 2008.

Sébastien RUELLAN et **Héloïse TINTILLIER**
le 6 Septembre 2008.



Bienvenue aux nouveaux nés :



Maya LAIR
née le 6 Juillet 2008.

Maxence DENQUIN
né le 10 novembre 2008

Une pensée aux proches de

Mme Eva TROIANI
qui nous a quittés en octobre

Travaux prévus

- Enfouissement des lignes
 - . Chemin de la Fontaine au Loup
 - . Rue de l'abreuvoir
 - . Rue de la Bellevue
- Réfection du Chemin du Luat
- Construction de l'école





Annonce

Une Piscopienne recherche une Piscopienne

Je souhaiterai alléger le rythme des enfants pendant la semaine, et recherche une personne qui pourrait les chercher 1 fois par semaine à la sortie de l'école. N'hésitez pas à m'appeler pour quelques précisions ;

Daniela d'Aloïa
tél. Bureau : **01.41.32.26.66**
ou
domicile : **01.34.29.87.72**

Dates à retenir

- **Le 9 janvier 2009** VCEUX DU MAIRE
- **Le 7 février 2009** FETE DE L'ECOLE
- **Le 14 mars 2009** SOIREE A THEME
- **Le 8 mai 2009** COMMEMORATION DU 8 MAI
- **Le 13 juin 2009** FETE DE L'ECOLE
- **Le 13 juillet 2009** SOIREE 14 JUILLET

Numéros Utiles

Pompier :	18
Samu :	15
Gendarmerie Domont :	17
Centre hospitalier Eaubonne/Montmorency :	01 34 60 60 00
SOS Médecin 95 :	01 30 40 12 12
SOS Poison intoxication :	01 40 05 48 48
Mairie de Piscop :	01 39 90 19 04

Centre de Loisirs

POUR LES VACANCES SCOLAIRES LES INSCRIPTIONS SE FONT

A LA MAIRIE DE SAINT BRICE-SOUS-FORET.

Service Scolaire
14 rue de Paris
95350 Saint-Brice-Sous-Forêt
(01.34.29.42.30)

Horaires :

Lundi	Fermé	de 13h30 à 17h00
Mardi	8h30 à 12h30	et de 13h30 à 16h30
Mercredi	8h30 à 12h30	et de 13h30 à 16h30
Jeudi	8h30 à 12h30	et de 13h30 à 16h30
Vendredi	8h30 à 12h30	et de 13h30 à 17h00
Samedi	8h30 à 11h45.	

Le Piscopien

Bulletin municipal

Mairie de piscop :
1 place de la Mairie 95350 Piscop

Responsable de la Publication
Christian Lagier

Responsable de la Communication/Rédaction
Sylvie Hannedouche

Comité de rédaction
Conseil Municipal

Crédit photos :
Mairie de Piscop

Réalisation :
www.gamines.net

Publicités :
Service de communication

Impression
www.stip-imprimerie.fr

Dépôt légal :
n° 91 - décembre 2008



Le village remercie les annonceurs pour leur participation à la parution de cette nouvelle formule